

Clax[®] Revoflow CLOR

Produit de détachage et de blanchiment hautement concentré

Description

Clax Revoflow Clor est un agent de blanchiment hautement concentré à base de chlore pour le lavage du textile.

Propriétés principales

Clax Revoflow Clor est une poudre de détachage et de blanchiment chlorée hautement concentrée. Ce produit a une excellente efficacité de détachage à des températures modérées et peut être utilisé sur tout type de linge blanc ainsi que sur certains articles de couleur résistants.

Avantages

- Excellent pouvoir de détachage et de blanchiment
- Hautement concentré pour limiter l'impact sur l'environnement

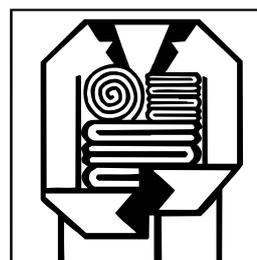
Mode d'emploi

Utiliser le système Clax Revoflow pour doser le produit dans la machine à laver.

Le dosage est environ 0.5 - 1g par kg de linge en fonction du degré de blanchiment et de la température.

Il est recommandé de doser le produit dans le compartiment destiné au lavage principal, PAS dans le compartiment destiné au prélavage. A utiliser idéalement avec la poudre de lavage principal Clax Pro Micro.

42X1



Clax[®] Revoflow CLOR 42X1

Produit de détachage et de blanchiment hautement concentré

Données techniques

Aspect	Poudre blanche
Densité Relative	1000
pH 1 %	6.5

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production normale et ne peuvent pas être considérées comme des spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Conserver le produit dans l'emballage d'origine bien fermé, dans un endroit frais et sec et à l'abri des températures extrêmes.

Les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de Sécurité, accessible sur Internet : <http://sds.sealedair.com>.

Compatibilité du produit

Ce produit est compatible avec les produits de la gamme Clax.

Ne jamais combiner Clax Revoflow CLOR avec des produits acides car ceci pourrait causer des réactions chimiques.

Conditionnements disponibles

Code article	Conditionnement
7514544	3 x 4 kg

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.

La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.